

**DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-
RHÔNE**

**MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR**

Code Postal 13320

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230203-2023_11-AI

S²LO

Le Maire de la Commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des adjoints, en cas d'empêchement ou d'absence, à des membres du Conseil Municipal.

OBJET :

**Délégation de fonction à
Madame Evelyne LOUIS
Conseillère Municipale**

2023 / 11

ARRÊTE

Article un :

Madame Evelyne LOUIS, Membre du Conseil Municipal, à défaut des Adjointes et des Conseillers Municipaux qui la précèdent dans l'ordre du tableau, est déléguée pour remplir, en mes lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le vendredi 10 février 2023 à 11 heures 30 minutes, pour le mariage de :

- Monsieur CHAGNOT Alexandre Sylvain
- et
- Madame MIOT Laurence

Article deux :

Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet d'Aix en Provence

Fait à Bouc Bel Air, le 03 février 2023

Richard MALLIÉ



Certifié exécutoire, Reçu en
Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le :